Centre de Recherches et d'Etudes Techniques du Tapis

RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU
N° 2022/012-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la Commission Européenne sous le n° NB 2401
Régulation (UE) n° 305/2011

A la demande de :	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51055 REIMS FRANCE
Nom du produit :	FORTE
Description :	Revêtement de sol textile (famille EN 1307) (description détaillée au paragraphe 2)
Date d'émission :	14/01/2022

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages

S.A.R.L. C.R.E.T. au capital de 30 489,80 € - P.A. - n° 3 rue du Vert Bois - 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN
Tél. 03 20 69 06 80 - Fax 03 20 69 06 89 - E-mail : secretariat.uftm@orange.fr - Web : www.moquette-uftm.com
R.C. 74 B 10 - Siret : 887 090 058 00025 - APE 7120 B - N° T.V.A. : FR 11 887 090 058

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au produit précité conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 (2018).

2. Détails du produit classé

2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol textile aiguilleté type A2 sur envers polyester recyclé (famille EN 1307).

Couche d'usure : 100% polyamide
Masse surfacique totale nominale : 1500 g/m²
Épaisseur totale nominale : 6,0 mm

Essai en pose collée (colle acrylique avec 350 g/m² de dépose) sur support fibres-ciment classé $A2_{fl}$-s1 ou $A1_{fl}$ de masse volumique (1800 ± 200) kg/m³ et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement

3.1. Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	FORBO SARLINO SAS 63 rue Gosset 51055 REIMS FRANCE	RL 2021/909-1	NF EN ISO 9239-1 (EN ISO 9239-1: 2010
		RL 2021/909-2	NF EN ISO 11925-2 (EN ISO 11925-2: 2010)

3.2. Résultats d'essais

			Résultats	
Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2	FORTE	6	Fs ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

				Résultats
Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	FORTE	3	Flux énergétique critique (kW/m²)	9,9
			Production de fumées (% X min)	37,3

4. Classement et domaine d'application

4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018).

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B_{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose collée sur support fibres-ciment $A2_{fl}$-s1 ou $A1_{fl}$ de masse volumique ≥ 1350 kg/m³.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 1500 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 6,0 mm

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

"Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai."

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK

Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME

Fin du rapport de classement